

Paris, le 8 janvier 2025

Le Directeur de l'UNSS

à

Mesdames et Messieurs les Chefs
d'établissements du second degré,
Présidents des Associations Sportives

Mesdames et Messieurs les enseignants
d'EPS, animateurs d'AS

Objet : JEU-CONCOURS – Prix national UNSS « ETHIC'ACTION » 2025

Dossier suivi par : Edouard ANDREASSIAN, Directeur National Adjoint

Mesdames, Messieurs les Présidents des Associations Sportives,
Mesdames, Messieurs les enseignants d'EPS, animateurs d'AS,

Conformément aux dispositions de son Plan National de Développement du Sport Scolaire 2024-2028, l'Union Nationale du Sport Scolaire est engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations et dans la valorisation d'initiatives citoyennes au sein des établissements du 2nd degré.

Le prix national « ETHIC'ACTION » récompensera pour la onzième année consécutive, les projets menés dans le champ de l'éthique sportive en valorisant un comportement citoyen.

Dans le cadre de l'année Olympique et Paralympique à Paris, les deux thématiques proposées aux associations sportives sont :

- HERITAGE. DEFENDRE LES VALEURS DE L'OLYMPISME
- HERITAGE. DEFENDRE LES VALEURS DU PARALYMPISME

Quelle que soit la thématique choisie, **le projet devra s'appuyer sur l'un des sujets suivants** : Santé, Egalité de pratique sportive et artistique filles-garçons, Inclusion, Sexisme, Homophobie et Racisme.

La page dédiée ETHIC'ACTION sur le site de l'UNSS www.unss.org/ethic-action est un support éducatif comportant entre autres, le livret pédagogique permettant des projets interdisciplinaires, et des exemples de projets primés dans la rubrique « ACTION ».

Vous pouvez [télécharger ICI les dossiers de candidature 2025](#) :

- pour la thématique « **HERITAGE. Valeurs de l'OLYMPISME** »
- pour la thématique « **HERITAGE. Valeurs du PARALYMPISME** ».

Pour ces deux thématiques, la **date limite de retour des dossiers de candidature est fixée au vendredi 23 mai 2025**. Vous pourrez aussi accéder au règlement du concours 2025 en dernière page.

La cérémonie de remise des prix 2025 sera également organisée à Paris au sein d'une grande institution, en octobre-novembre prochain. Les déplacements et hébergement seront pris en charge par l'UNSS.

Une dotation de 300 € est par ailleurs prévue pour tous les lauréats au profit du fonctionnement de l'association sportive.

Ce projet citoyen qui revêt une importance considérable, incite l'UNSS à valoriser la pratique sportive comme outil au service des valeurs de l'école de la République, de la défense de la liberté d'opinion et d'expression des élèves des établissements du second degré.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à ce programme valorisant les actions des Associations Sportives, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.

Olivier GIRAULT
Directeur National

